



ARRÊTÉ N° 2024-268 04520240827504

La présidente du centre de gestion de la fonction publique territoriale du Loiret,

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment les articles L.313-4, L.452-35 et L.452-36,

Vu les déclarations de création et de vacance d'emploi de catégorie A, B et C transmises au centre de gestion par les collectivités et établissements publics du département du Loiret

ARRÊTE

Article 1 :

Les déclarations de créations et de vacances d'emploi de catégorie A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 140 déclarations, établies du 20/08/2024 au 27/08/2024 :

Déclarations portant sur un grade de catégorie A :	Déclarations portant sur un grade de catégorie B :	Déclarations portant sur un grade de catégorie C :
14	27	106

Article 2 :

La directrice-adjointe du Centre de gestion du Loiret est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à Madame la Préfète du Loiret. La présidente du centre de gestion certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif d'Orléans dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr>, rubrique « Publicité des arrêtés »

Fait à ORLEANS le 28/08/2024

Pour la présidente et par délégation

Monsieur Jean-Michel PELLE, Vice-président du CDG45



Le Centre de Gestion assure la publicité par affichage dans ses locaux pendant les horaires d'ouverture

N° de déclaration / collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V045240807000636001 COMMUNE D'ORLEANS	ATSEM principal de 2ème classe, ATSEM principal de 1ère classe	Poste vacant temporairement suite à autres congés (congé ordinaire, congé maternité, CITIS...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-13 du code général de la fonction publique	21/08/2024	02/09/2024
	ATSEM (h/f) ATSEM sans offre					
	ATSEM principal de 2ème classe, ATSEM principal de 1ère classe	Poste vacant temporairement suite à autres congés (congé ordinaire, congé maternité, CITIS...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-13 du code général de la fonction publique	21/08/2024	02/09/2024
V045240807000636002 COMMUNE D'ORLEANS	ATSEM (h/f) ATSEM sans offre					
	ATSEM principal de 2ème classe, ATSEM principal de 1ère classe	Poste vacant temporairement suite à autres congés (congé ordinaire, congé maternité, CITIS...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-13 du code général de la fonction publique	21/08/2024	02/09/2024
	ATSEM (h/f) ATSEM sans offre					
V045240807000636003 COMMUNE D'ORLEANS	ATSEM principal de 2ème classe, ATSEM principal de 1ère classe	Poste vacant temporairement suite à autres congés (congé ordinaire, congé maternité, CITIS...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-13 du code général de la fonction publique	21/08/2024	02/09/2024
	ATSEM (h/f) ATSEM sans offre					
	ATSEM principal de 2ème classe, ATSEM principal de 1ère classe	Poste vacant temporairement suite à autres congés (congé ordinaire, congé maternité, CITIS...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-13 du code général de la fonction publique	21/08/2024	02/09/2024
V045240807000636004 COMMUNE D'ORLEANS	ATSEM (h/f) ATSEM sans offre					
	ATSEM principal de 2ème classe, ATSEM principal de 1ère classe	Poste vacant temporairement suite à autres congés (congé ordinaire, congé maternité, CITIS...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-13 du code général de la fonction publique	21/08/2024	02/09/2024
	ATSEM (h/f) ATSEM sans offre					

Envoyé en préfecture le 28/08/2024

Reçu en préfecture le 28/08/2024

Publié le 28/08/2024

ID : 045-284500261-20240828-ARR2024_268-AR



V045240807000636005 COMMUNE D'ORLEANS	ATSEM principal de 2ème classe, ATSEM principal de 1ère classe	Poste vacant temporairement suite à autres congés (congé ordinaire, congé maternité, CITIS...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-13 du code général de la fonction publique	21/08/2024	02/09/2024
	ATSEM (h/f) ATSEM sans offre					
V045240807000636006 COMMUNE D'ORLEANS	ATSEM principal de 2ème classe, ATSEM principal de 1ère classe	Poste vacant temporairement suite à autres congés (congé ordinaire, congé maternité, CITIS...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-13 du code général de la fonction publique	21/08/2024	02/09/2024
	ATSEM (h/f) ATSEM sans offre					
V045240807000636007 COMMUNE D'ORLEANS	ATSEM principal de 2ème classe, ATSEM principal de 1ère classe	Poste vacant temporairement suite à autres congés (congé ordinaire, congé maternité, CITIS...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-13 du code général de la fonction publique	21/08/2024	02/09/2024
	ATSEM (h/f) ATSEM sans offre					
V045240807000636008 COMMUNE D'ORLEANS	ATSEM principal de 2ème classe, ATSEM principal de 1ère classe	Poste vacant temporairement suite à autres congés (congé ordinaire, congé maternité, CITIS...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-13 du code général de la fonction publique	21/08/2024	02/09/2024
	ATSEM (h/f) ATSEM sans offre					
V045240807000636009 COMMUNE D'ORLEANS	ATSEM principal de 2ème classe, ATSEM principal de 1ère classe	Poste vacant temporairement suite à autres congés (congé ordinaire, congé maternité, CITIS...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-13 du code général de la fonction publique	21/08/2024	02/09/2024
	ATSEM (h/f) ATSEM sans offre					

Envoyé en préfecture le 28/08/2024

Reçu en préfecture le 28/08/2024

Publié le 28/08/2024

ID : 045-284500261-20240828-ARR2024_268-AR

	ATSEM (h/f) ATSEM sans offre					
V045240807000636014 COMMUNE D'ORLEANS	ATSEM principal de 2ème classe, ATSEM principal de 1ère classe	Poste vacant temporairement suite à autres congés (congé ordinaire, congé maternité, CITIS...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-13 du code général de la fonction publique	21/08/2024	02/09/2024
	ATSEM (h/f) ATSEM sans offre					
V045240807000636015 COMMUNE D'ORLEANS	ATSEM principal de 2ème classe, ATSEM principal de 1ère classe	Poste vacant temporairement suite à autres congés (congé ordinaire, congé maternité, CITIS...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-13 du code général de la fonction publique	21/08/2024	02/09/2024
	ATSEM (h/f) ATSEM sans offre					
V045240807000636016 COMMUNE D'ORLEANS	ATSEM principal de 2ème classe, ATSEM principal de 1ère classe	Poste vacant temporairement suite à autres congés (congé ordinaire, congé maternité, CITIS...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-13 du code général de la fonction publique	21/08/2024	02/09/2024
	ATSEM (h/f) ATSEM sans offre					
V045240807000636017 COMMUNE D'ORLEANS	ATSEM principal de 2ème classe, ATSEM principal de 1ère classe	Poste vacant temporairement suite à autres congés (congé ordinaire, congé maternité, CITIS...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-13 du code général de la fonction publique	21/08/2024	02/09/2024
	ATSEM (h/f) ATSEM sans offre					

V045240807000636018 COMMUNE D'ORLEANS	ATSEM principal de 2ème classe, ATSEM principal de 1ère classe	Poste vacant temporairement suite à autres congés (congé ordinaire, congé maternité, CITIS...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-13 du code général de la fonction publique	21/08/2024	02/09/2024
	ATSEM (h/f) ATSEM sans offre					
	ATSEM principal de 2ème classe, ATSEM principal de 1ère classe	Poste vacant temporairement suite à autres congés (congé ordinaire, congé maternité, CITIS...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-13 du code général de la fonction publique	21/08/2024	02/09/2024
V045240807000636020 COMMUNE D'ORLEANS	ATSEM (h/f) ATSEM sans offre					
	ATSEM principal de 2ème classe, ATSEM principal de 1ère classe	Poste vacant temporairement suite à autres congés (congé ordinaire, congé maternité, CITIS...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-13 du code général de la fonction publique	21/08/2024	02/09/2024
	ATSEM (h/f) ATSEM sans offre					
V045240807000664001 COMMUNE D'ORLEANS	Adjoint technique	Poste vacant temporairement suite à autres congés (congé ordinaire, congé maternité, CITIS...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-13 du code général de la fonction publique	21/08/2024	02/09/2024
	Agent d'entretien Agent d'entretien sans offre					
	Adjoint technique	Poste vacant temporairement suite à autres congés (congé ordinaire, congé maternité, CITIS...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-13 du code général de la fonction publique	21/08/2024	02/09/2024
V045240807000664002 COMMUNE D'ORLEANS						

Envoyé en préfecture le 28/08/2024

Reçu en préfecture le 28/08/2024

Publié le

ID : 045-284500261-20240828-ARR2024_268-AR



		congés (congé ordinaire, congé maternité, CITIS...)		publique		
	Agent d'entretien <i>Agent d'entretien sans offre</i>					
V045240807000664003 COMMUNE D'ORLEANS	Adjoint technique	Poste vacant temporairement suite à autres congés (congé ordinaire, congé maternité, CITIS...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-13 du code général de la fonction publique	21/08/2024	02/09/2024
	Agent d'entretien <i>Agent d'entretien sans offre</i>					
V045240807000664004 COMMUNE D'ORLEANS	Adjoint technique	Poste vacant temporairement suite à autres congés (congé ordinaire, congé maternité, CITIS...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-13 du code général de la fonction publique	21/08/2024	02/09/2024
	Agent d'entretien <i>Agent d'entretien sans offre</i>					
V045240807000664005 COMMUNE D'ORLEANS	Adjoint technique	Poste vacant temporairement suite à autres congés (congé ordinaire, congé maternité, CITIS...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-13 du code général de la fonction publique	21/08/2024	02/09/2024
	Agent d'entretien <i>Agent d'entretien sans offre</i>					
V045240807000664006 COMMUNE D'ORLEANS	Adjoint technique	Poste vacant temporairement suite à autres congés (congé ordinaire, congé maternité, CITIS...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-13 du code général de la fonction publique	21/08/2024	02/09/2024

Envoyé en préfecture le 28/08/2024

Reçu en préfecture le 28/08/2024

Publié le

ID : 045-284500261-20240828-ARR2024_268-AR



Agent d'entretien Agent d'entretien sans offre						Envoyé en préfecture le 28/08/2024 Reçu en préfecture le 28/08/2024 Publié le 28/08/2024 ID : 045-284500261-20240828-ARR2024_268-AR					
V045240807000664007 COMMUNE D'ORLEANS	Adjoint technique	Poste vacant temporairement suite à autres congés (congé ordinaire, congé maternité, CITIS...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-13 du code général de la fonction publique	21/08/2024	02/09/2024					
	Agent d'entretien Agent d'entretien sans offre										
	Adjoint technique	Poste vacant temporairement suite à autres congés (congé ordinaire, congé maternité, CITIS...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-13 du code général de la fonction publique	21/08/2024	02/09/2024					
V045240807000664008 COMMUNE D'ORLEANS	Agent d'entretien Agent d'entretien sans offre										
	Adjoint technique	Poste vacant temporairement suite à autres congés (congé ordinaire, congé maternité, CITIS...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-13 du code général de la fonction publique	21/08/2024	02/09/2024					
	Agent d'entretien Agent d'entretien sans offre										
V045240807000664009 COMMUNE D'ORLEANS	Adjoint technique	Poste vacant temporairement suite à autres congés (congé ordinaire, congé maternité, CITIS...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-13 du code général de la fonction publique	21/08/2024	02/09/2024					
	Agent d'entretien Agent d'entretien sans offre										
	Adjoint technique	Poste vacant temporairement suite à autres congés (congé ordinaire, congé maternité, CITIS...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-13 du code général de la fonction publique	21/08/2024	02/09/2024					
V045240807000664010 COMMUNE D'ORLEANS	Agent d'entretien Agent d'entretien sans offre										
	Adjoint technique	Poste vacant temporairement suite à autres congés (congé ordinaire, congé maternité, CITIS...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-13 du code général de la fonction publique	21/08/2024	02/09/2024					
	Agent d'entretien Agent d'entretien sans offre										
Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret 20 Avenue des Droits de l'Homme 45002 ORLEANS - Tel : 02 38 75 85 45											

V045240807000664011 COMMUNE D'ORLEANS	Adjoint technique	Poste vacant temporairement suite à autres congés (congé ordinaire, congé maternité, CITIS...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-13 du code général de la fonction publique	21/08/2024	02/09/2024
	Agent d'entretien <i>Agent d'entretien</i> sans offre					
	Adjoint technique	Poste vacant temporairement suite à autres congés (congé ordinaire, congé maternité, CITIS...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-13 du code général de la fonction publique	21/08/2024	02/09/2024
V045240807000664012 COMMUNE D'ORLEANS	Agent d'entretien <i>Agent d'entretien</i> sans offre					
	Adjoint technique	Poste vacant temporairement suite à autres congés (congé ordinaire, congé maternité, CITIS...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-13 du code général de la fonction publique	21/08/2024	02/09/2024
	Agent d'entretien <i>Agent d'entretien</i> sans offre					
V045240807000664013 COMMUNE D'ORLEANS	Adjoint technique	Poste vacant temporairement suite à autres congés (congé ordinaire, congé maternité, CITIS...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-13 du code général de la fonction publique	21/08/2024	02/09/2024
	Agent d'entretien <i>Agent d'entretien</i> sans offre					
	Adjoint technique	Poste vacant temporairement suite à autres congés (congé ordinaire, congé maternité, CITIS...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-13 du code général de la fonction publique	21/08/2024	02/09/2024
V045240807000664014 COMMUNE D'ORLEANS	Agent d'entretien <i>Agent d'entretien</i> sans offre					
	Adjoint technique	Poste vacant temporairement suite à autres congés (congé ordinaire, congé maternité, CITIS...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-13 du code général de la fonction publique	21/08/2024	02/09/2024
	Agent d'entretien <i>Agent d'entretien</i> sans offre					
V045240807000664015 COMMUNE D'ORLEANS	Adjoint technique	Poste vacant temporairement suite à autres	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-13 du code général de la fonction	21/08/2024	02/09/2024

		congés (congé ordinaire, congé maternité, CITIS...)		publique		
	Agent d'entretien <i>Agent d'entretien sans offre</i>					
V045240807000664016 COMMUNE D'ORLEANS	Adjoint technique	Poste vacant temporairement suite à autres congés (congé ordinaire, congé maternité, CITIS...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-13 du code général de la fonction publique	21/08/2024	02/09/2024
	Agent d'entretien <i>Agent d'entretien sans offre</i>					
V045240807000664017 COMMUNE D'ORLEANS	Adjoint technique	Poste vacant temporairement suite à autres congés (congé ordinaire, congé maternité, CITIS...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-13 du code général de la fonction publique	21/08/2024	02/09/2024
	Agent d'entretien <i>Agent d'entretien sans offre</i>					
V045240807000664018 COMMUNE D'ORLEANS	Adjoint technique	Poste vacant temporairement suite à autres congés (congé ordinaire, congé maternité, CITIS...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-13 du code général de la fonction publique	21/08/2024	02/09/2024
	Agent d'entretien <i>Agent d'entretien sans offre</i>					
V045240807000664019 COMMUNE D'ORLEANS	Adjoint technique	Poste vacant temporairement suite à autres congés (congé ordinaire, congé maternité, CITIS...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-13 du code général de la fonction publique	21/08/2024	02/09/2024

V045240807000664020 COMMUNE D'ORLEANS	Agent d'entretien Agent d'entretien sans offre					
	Adjoint technique	Poste vacant temporairement suite à autres congés (congé ordinaire, congé maternité, CITIS...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-13 du code général de la fonction publique	21/08/2024	02/09/2024
	Agent d'entretien Agent d'entretien sans offre					
V045240807000664021 COMMUNE D'ORLEANS	Adjoint technique	Poste vacant temporairement suite à autres congés (congé ordinaire, congé maternité, CITIS...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-13 du code général de la fonction publique	21/08/2024	02/09/2024
	Agent d'entretien Agent d'entretien sans offre					
	Adjoint technique	Poste vacant temporairement suite à autres congés (congé ordinaire, congé maternité, CITIS...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-13 du code général de la fonction publique	21/08/2024	02/09/2024
V045240807000664022 COMMUNE D'ORLEANS	Adjoint technique	Poste vacant temporairement suite à autres congés (congé ordinaire, congé maternité, CITIS...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-13 du code général de la fonction publique	21/08/2024	02/09/2024
	Agent d'entretien Agent d'entretien sans offre					
	Adjoint technique	Poste vacant temporairement suite à autres congés (congé ordinaire, congé maternité, CITIS...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-13 du code général de la fonction publique	21/08/2024	02/09/2024
V045240807000664023 COMMUNE D'ORLEANS	Adjoint technique	Poste vacant temporairement suite à autres congés (congé ordinaire, congé maternité, CITIS...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-13 du code général de la fonction publique	21/08/2024	02/09/2024
	Agent d'entretien Agent d'entretien sans offre					
	Adjoint technique	Poste vacant temporairement suite à autres congés (congé ordinaire, congé maternité, CITIS...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-13 du code général de la fonction publique	21/08/2024	02/09/2024
	Agent d'entretien Agent d'entretien sans offre					
	Adjoint technique	Poste vacant temporairement suite à autres congés (congé ordinaire, congé maternité, CITIS...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-13 du code général de la fonction publique	21/08/2024	02/09/2024
	Agent d'entretien Agent d'entretien sans offre					

V045240807000664024 COMMUNE D'ORLEANS	Adjoint technique	Poste vacant temporairement suite à autres congés (congé ordinaire, congé maternité, CITIS...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-13 du code général de la fonction publique	21/08/2024	02/09/2024
	Agent d'entretien <i>Agent d'entretien</i> sans offre					
	Adjoint technique	Poste vacant temporairement suite à autres congés (congé ordinaire, congé maternité, CITIS...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-13 du code général de la fonction publique	21/08/2024	02/09/2024
V045240807000664025 COMMUNE D'ORLEANS	Agent d'entretien <i>Agent d'entretien</i> sans offre					
	Adjoint technique	Poste vacant temporairement suite à autres congés (congé ordinaire, congé maternité, CITIS...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-13 du code général de la fonction publique	21/08/2024	02/09/2024
	Agent d'entretien <i>Agent d'entretien</i> sans offre					
V045240807000664026 COMMUNE D'ORLEANS	Adjoint technique	Poste vacant temporairement suite à autres congés (congé ordinaire, congé maternité, CITIS...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-13 du code général de la fonction publique	21/08/2024	02/09/2024
	Agent d'entretien <i>Agent d'entretien</i> sans offre					
	Adjoint technique	Poste vacant temporairement suite à autres congés (congé ordinaire, congé maternité, CITIS...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-13 du code général de la fonction publique	21/08/2024	02/09/2024
V045240807000664027 COMMUNE D'ORLEANS	Agent d'entretien <i>Agent d'entretien</i> sans offre					
	Adjoint technique	Poste vacant temporairement suite à autres congés (congé ordinaire, congé maternité, CITIS...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-13 du code général de la fonction publique	21/08/2024	02/09/2024
	Agent d'entretien <i>Agent d'entretien</i> sans offre					
V045240807000664028 COMMUNE D'ORLEANS	Adjoint technique	Poste vacant temporairement suite à autres congés (congé ordinaire, congé maternité, CITIS...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-13 du code général de la fonction publique	21/08/2024	02/09/2024
	Agent d'entretien <i>Agent d'entretien</i> sans offre					

Envoyé en préfecture le 28/08/2024

Reçu en préfecture le 28/08/2024

Publié le

ID : 045-284500261-20240828-ARR2024_268-AR

	<i>-Aide à la prise des repas -Favorise l'endormissement -Met en place des activités diverses adaptées au développement de l'enfant dans un environnement sécurisé. -Contribue au choix des matériels, jeux et mobilier en lien avec le reste de l'équipe. -Organise l'aménagement de l'espace en lien avec l'éducatrice de jeune enfant. -Effectue des transmissions orales et écrites avec le reste de l'équipe et les parents. - Effectue le pointage des heures d'arrivée et de départ des enfants sur le cahier de présence. -Participe à l'élaboration et à la mise en place du projet pédagogique en lien avec l'équipe. -Participe au travail d'équipe et aux diverses réunions. -Informe le personnel remplaçant l'agent d'entretien des méthodes de travail et de l'organisation de la halte-garderie afin d'assurer la continuité du service. -Met en place le dortoir et la salle de vie avant l'accueil. -Participe à l'entretien des locaux -Divers : la liste des missions ne peut être exhaustive, d'autres missions peuvent être confiées le cas échéant à l'agent conformément au principe de séparation du grade et de la fonction.</i>					
V045240820000230001 COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA FORET	Agent social	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	à pourvoir par voie statutaire	20/08/2024	19/09/2024
	agent d'accueil petite enfance petite enfance <i>agent d'accueil petite enfance</i> sans offre					
V045240820000248001 COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA FORET	Agent social	Poste créé suite à un nouveau besoin	28h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	20/08/2024	19/09/2024
	agent d'accueil petite enfance petite enfance <i>agent d'accueil petite enfance</i> sans offre					
	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	20/08/2024	01/10/2024
V045240820000406001 COMMUNE DE VILLEMANDEUR	Agent technique d'entretien des espaces publics SERVICES TECHNIQUES <i>En tant qu'agent Technique, sous la responsabilité du Directeur des services techniques, vous réaliserez les tâches suivantes : SERVICE VOIRIE: o Collecte de déchets en tous genres o Enrobé o Désherbage SERVICE ESPACES VERTS : o Tonte o Taille, ramassage des végétaux o Conduite de véhicules, engins (tondeuses tractées, auto-portées...) o Participer et assurer des tâches diverses en fonction des besoins et nécessités des Services Techniques, notamment lors des manifestations de toutes sortes Profil requis : * Diplôme/ Formations requises : o Permis de conduire B * Formations souhaitées : o Permis Poids Lourd o CACES * Compétences / qualités requises : o Connaissance du fonctionnement du matériel spécifique o Appliquer les règles de sécurité du travail o Rigueur o Bonne résistance physique o Adaptabilité face à la polyvalence des tâches demandées * Contraintes liées au poste : o Port de vêtements professionnels adaptés Travaux extérieurs avec température ambiante (basse, élevée) o Pénibilité physique : station debout prolongée avec offre O045240820000406 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045240820000406-agent-technique-entretien-espaces-publics</i>					
V045240820000562001 COMMUNE DE MARDIE	Adjoint technique	Poste vacant suite à une disponibilité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	20/08/2024	04/11/2024

administration/2		Adjoint administratif		Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	20/08/2024	02/10/2024
V045240820000599001		Agent polyvalent des services administratifs (H/F) Administratif Dans le cadre d'une mutation, la commune de Mardié recrute un agent polyvalent des services administratifs par voie statutaire ou à défaut contractuelle. Missions générales du poste : * Assurer les missions de la poste (17h50 par semaine) * Missions administratives (19h50 par semaine) : ? Gestion comptable ? Gestion des marchés public ? Gestion de la téléphonie ? Gestion des assurances SERVICES POSTAUX * Tout affranchissement manuel * Vente de timbres-poste à usage courant * Vente d'enveloppes et Prêt-à-Poster * Dépôt des objets y compris recommandés * Retrait des lettres et colis en instance * Dépôt des procurations courrier * Services de proximité : contrat de réexpédition du courrier, garde du courrier, abonnement mobilité et Prêt-à-Poster de réexpédition * Retrait d'espèces sur compte courant postal * Retrait d'espèces sur Postépargne ou livret d'épargne * Paiement de mandat cash (délai au vu de l'autorisation du bureau de St Jean de Braye) * Transmission au bureau centre pour traitement direct selon les règles en vigueur des demandes de services liées au CCP, des versements d'espèces sur son propre CCP, Postépargne ou livret d'épargne. GESTION COMPTABLE (en binôme avec un agent comptable) * Suivi de l'exécution budgétaire des services * Établissements des bons de commande * Mandatement des dépenses et des recettes * Facturation des services publics locaux : garderie, cantine, concession * Suivi des amortissements et de la dette * Gestion de la facturation : centre de loisirs, restaurant scolaire, droit de place, antennes téléphoniques... * Gestion et exécution financière des subventions * Gestion de la P503 * Gestion financière du CCAS * Gestion de la trésorerie * Adaptation aux contraintes financières décidées par les élus * Contrôle de la gestion et des engagements de dépenses * Dématérialisation des actes financiers * Régularisations des dépenses et recettes opérées sur le compte de la commune * S'informer sur les modifications de la loi de finances et sur l'actualité relative aux collectivités territoriales * Assister et conseiller, les élus, et les collègues sur des demandes comptables, financières et budgétaires * Gestion et suivi administratif des marchés publics * Exécution financière des marchés, contrats de maintenance... TRAVAUX DE BUREAUTIQUE * Gestion de la téléphonie * Gestion des assurances						
V045240820000609001		Adjoint d'animation		Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	20/08/2024	19/09/2024
COMMUNE DE SARAN		Animateur enfance - jeunesse (h/f) Enfance Animateur enfance sans offre						
V045240820000923001		Adjoint technique , Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe		Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	20/08/2024	01/10/2024
MÉTROPOLE D'ORLÉANS		Contrôleur du domaine public Contrôleur du domaine public H/F avec offre O045240820000923 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045240820000923-contrôleur-domaine-public/2						
Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret 20 Avenue des Droits de l'Homme 45002 ORLEANS - Tel : 02 38 75 85 45								

Envoqué en préfecture le 28/08/2024

Reçu en préfecture le 28/08/2024

Publié le

ID : 045-284500261-20240828-ARR2024_268-AR

V045240821000144001	Assistant socio-éducatif, Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	21/08/2024	01/10/2024
COMMUNE D'ORLEANS	Responsable de l'épicerie sociale <i>Responsable de l'épicerie sociale H/F</i> avec offre O045240821000144 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045240821000144-responsable-epicerie-sociale/2					
V045240821000227001	Adjoint administratif , Adjoint adm. principal de 1ère classe, Adjoint adm. principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	21/08/2024	01/11/2024
COMMUNE D'ORLEANS	Intendant <i>Intendant H/F</i> avec offre O045240821000227 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045240821000227-intendant/2					
V045240821000253001	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 1ère classe, Adjoint d'animation principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	21/08/2024	21/09/2024
COMMUNE D'AMILLY	Animateur périscolaire et extrascolaire <i>animateur periscolaire et extrascolaire</i> sans offre					
V045240821000253002	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 1ère classe, Adjoint d'animation principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	21/08/2024	21/09/2024
COMMUNE D'AMILLY	Animateur périscolaire et extrascolaire <i>animateur periscolaire et extrascolaire</i> sans offre					
V045240821000287001	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 1ère classe, Adjoint d'animation principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	07h30	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	21/08/2024	21/09/2024
COMMUNE D'AMILLY	Animateur périscolaire et extrascolaire <i>animateur periscolaire et extrascolaire</i> sans offre					
V045240821000287002	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 1ère classe, Adjoint d'animation	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi	07h30	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction	21/08/2024	21/09/2024
COMMUNE D'AMILLY						

Envoyé en préfecture le 28/08/2024

Reçu en préfecture le 28/08/2024

Publié le

ID : 045-284500261-20240828-ARR2024_268-AR



	principal de 2ème classe	permanent		publique	
	Animateur périscolaire et extrascolaire Education - Enfance <i>animateur periscolaire et extrascolaire</i> sans offre				
V045240821000291001	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 1ère classe, Adjoint d'animation principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	08h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	21/08/2024 21/09/2024
COMMUNE D'AMILLY	Animateur périscolaire et extrascolaire Education - Enfance <i>animateur periscolaire et extrascolaire</i> sans offre				
V045240821000350001	Adjoint d'animation	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	à pourvoir par voie statutaire	21/08/2024 20/09/2024
COMMUNE DE SARAN	Animateur enfance - jeunesse (h/f) <i>Animateur enfance</i> sans offre				
	Rédacteur, Rédacteur principal de 1ère classe, Rédacteur principal de 2ème classe, Adjoint administratif , Adjoint adm. principal de 1ère classe, Adjoint adm. principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	21/08/2024 20/09/2024
V045240821000652001	Chargé de la vie institutionnelle et de l'administration générale Administration générale <i>Proche collaborateur.ice de la directrice générale des services, vous travaillez en lien avec l'ensemble des services internes pour la préparation des commissions et du conseil municipal. Vie institutionnelle : - Gestion de la vie des assemblées (commissions, commission générale, conseil municipal et conseil syndical du SIGEA) : préparation du conseil, vérification des délibérations et tenue des délais - Tenue des actes (délibérations/décisions) et des pièces annexes, envois dématérialisés, publications, - Suivi du circuit des conventions - Tenue des registres des délibérations, des registres des arrêtés et du recueil des actes administratifs. Accompagnement de la DGS : - Assises de la direction générale en termes d'organisation, de gestion d'informations et de suivi de dossiers liés au pilotage de l'administration - direction générale avec le CODIR. - Pilotage de la préparation du rapport d'activité annuel, - Mise en place et suivi des procédures liées à la continuité et la qualité des services (certains irritants, pratiques, suivi des délégations, des circuits de signatures, ...), - Préparation de dossiers et notes pour la Direction Générale - Suivi comptable de la direction générale, - Lien avec le cabinet du Maire et son secrétariat collaboration sur des dossiers communs en vue d'une bonne circulation de l'information et intérim du secrétariat en période de congés avec offre O045240821000652 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045240821000652-charge-vie-institutionnelle-administrative-generale/</i>				
V045240821000661001	Rédacteur, Rédacteur principal	Poste vacant suite à	35h00	ouvert aux contractuels	21/08/2024 20/10/24

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret
20 Avenue des Droits de l'Homme 45002 ORLEANS - Tel : 02 38 75 85 45

Envoyé en préfecture le 28/08/2024

Reçu en préfecture le 28/08/2024

Publié le : 28/08/2024

ID : 045-284500261-20240828-ARR2024_268-AR



COMMUNE DE CHECY	de 1ère classe, Rédacteur principal de 2ème classe	une radiation des cadres (retraite, démission,...)	Art. L332-14 du code général de la fonction publique	
	Responsable de la vie locale, associative et sportive Chécy (9 000 hpts - Métropole d'Orléans) offre de nombreux services à sa population et a un dynamisme en matière d'offre culturelle et de loisirs. La ville « nature et culture », développe également de nombreux projets en lien avec l'environnement et l'inclusion. Rattaché à la direction du rayonnement local, le responsable de service de la vie locale et associative est chargé de la coordination des services sports, tourisme et vie associative. MISSIONS * Mise en &oeuv;re et coordination des manifestations municipales et associative * Développement des liens inter-associatifs * Accompagnement des associations : recherches de subventions, gestion de projets, veille réglementaire * Gestion de différents équipements et matériels : gymnases, gîte, camping et salles municipales (occupation, maintenance) * Pilotage administratif et budgétaire du service, analyse des demandes de subvention * Management d'une équipe : 3 agents permanents, 2 gestionnaires saisonniers pour le camping et les personnels d'astreinte * Participation au projet de la maison des associations. avec offre O045240821000661 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045240821000661-responsable-vie-locale-associative-sportive/2			
V045240821000831001 CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Agent de maîtrise, Agent de maîtrise principal, Technicien, Technicien principal de 2ème classe, Technicien principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une disponibilité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique 21/08/2024 01/11/2024
V045240821000928001 COMMUNE DE SAINT JEAN DE LA RUELLE	Responsable d'équipe restauration (H/F) LPA BEAUNE LA ROLANDE Le/la responsable d'équipe restauration planifie, gère et contrôle les productions d'une unité de fabrication (chaud, froid, pâtisserie, magasin, plonge et réfectoire) selon les impératifs budgétaires, les normes d'hygiène et de sécurité alimentaires et la politique de restauration du Conseil régional. Il/elle organise et encadre le travail des agents de restauration. avec offre O045240821000831 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045240821000831-responsable-equipe-restauration/2	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique 23/08/2024 01/10/2024
	administrateur.trice postes de travail pôle systèmes informatiques La Direction des Finances et des Systèmes d'Information regroupe le pôle Finances et le pôle Systèmes d'Informations. Ce dernier, composé de 5 agents, est chargé : - de la gestion des infrastructures et de la sécurité informatique - du support technique et de l'assistance aux utilisateurs - du développement et de la gestion des applications - du pilotage de projets et du soutien aux initiatives en faveur de smart city avec offre O045240821000928 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045240821000928-administrateur-trice-postes-travail/2			

Envoyé en préfecture le 28/08/2024

Reçu en préfecture le 28/08/2024

Publié le 28/08/2024

ID : 045-284500261-20240828-ARR2024_268-AR

V045240821000961001 COMMUNE DE SAINT JEAN DE LA RUELLE	Technicien, Technicien principal de 2ème classe, Technicien principal de 1ère classe	Poste vacant suite à un détachement (> 6 mois) ou à une intégration directe	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	23/08/2024	01/10/2024
	technicien.ne applications, réseaux et téléphonie pôle systèmes informatiques <i>La Direction des Finances et des Systèmes d'Information regroupe le pôle Finances et le pôle Systèmes d'Informations. Ce dernier, composé de 5 agents, est chargé : - de la gestion des infrastructures et de la sécurité informatique - du support technique et de l'assistance aux utilisateurs - du développement et de la gestion des applications - du pilotage de projets et du soutien aux initiatives en faveur de la smart city</i> avec offre O045240821000961 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045240821000961-technicien-ne-applications-reseaux-telephonie/2					
V045240821000986001 Centre de Gestion de la FPT du Loiret	Technicien, Technicien principal de 2ème classe, Technicien principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	21/08/2024	14/11/2024
	Chargé de l'inspection en santé et sécurité au travail (H/F) <i>Le Centre de Gestion du Loiret recrute à temps complet un agent chargé de la fonction d'inspection, mis à disposition des collectivités et des établissements publics: Contrôler les conditions d'application des règles de santé et de sécurité au travail Proposer à l'autorité les mesures nécessaires et au besoin, immédiates, pour remédier à des situations de risque constatées ou pour améliorer la prévention des risques professionnels, l'hygiène, la sécurité et la santé au travail Analyser les situations, les organisations générales Diagnostiquer et proposer les mesures de nature à améliorer la santé et la sécurité du travail Contribuer à la mise en oeuvre de la politique de prévention Informer les autorités territoriales des exigences réglementaires Aider les collectivités à la compréhension des exigences réglementaires Donner son avis sur les règlements et consignes que les autorités territoriales envisagent d'adopter en matière de santé et de sécurité Assister aux Comités Sociaux Territoriaux (CST) ou aux formations spécialisées en santé sécurité et conditions de travail (FS-SSCT) Assurer la veille réglementaire Rédiger des rapports d'inspection Gérer et suivre les collectivités/EP conventionnés (planning d'inspection, programmation, etc.) Être force de proposition dans l'évolution de la mission ACFI Echanger avec les collègues du service de Médecine préventive sur les collectivités/EP qu'ils ont en commun Faire du reporting auprès du responsable du service prévention et inspection</i> avec offre O045240821000986 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045240821000986-charge-inspection-sante-securite-travail/2					
V045240822000033001 COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MONTARGOISE ET RIVES DU LOING (AME)	Attaché, Attaché principal	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	22/08/2024	21/09/2024
	Directeur du pôle Urbanisme Habitat et Mobilité POLE URBANISME HABITAT ET MOBILITE <i>L'Agglomération Montargoise Et rives du loing RECRUTE Un Directeur pour son Pôle, Urbanisme, Habitat et Mobilité, (F/H) à compter du 01/09/2024 Composée de 15 communes, l'Agglomération Montargoise bénéficie d'une situation géographique favorable (située à 1 heure de Paris). A travers la mise en oeuvre de l'ensemble de ses compétences, elle agit au quotidien pour assurer à chaque habitant une qualité de vie sur son territoire. Que ce soit en matière de développement économique, d'habitat, d'aménagement urbain et de grands travaux se doit de mener une politique ambitieuse d'investissement de l'ordre de 10 millions d'euros par an, notamment dans le cadre de la construction d'équipements structurants qui concourt à son attractivité. PRESENTATION DU POLE : Placé(e) sous l'autorité hiérarchique du Maire, le Directeur du pôle Urbanisme Habitat et Mobilité est responsable de la gestion globale de son domaine de compétence.</i>					

Envoyé en préfecture le 28/08/2024

Reçu en préfecture le 28/08/2024

Publié le 28/08/2024

ID : 045-284500261-20240828-ARR2024_268-AR

	de la Directrice Générale des Services, vous piloterez une équipe de 11 personnes, répartie sur 5 domaines de compétences : Urbanisme foncier, Habitat, Mobilité, Planification, ADS. MISSIONS : Le Directeur du pôle sera amené à : * Participer à la définition et à la mise en oeuvre des orientations stratégiques en matière d'urbanisme, d'habitat, de mobilité, en lien avec la direction générale et les élus, * Coordonner et superviser l'ensemble des missions du PUHM, * Encadrer et évaluer les responsables de service du PUHM, * Coordonner les missions transversales en lien avec les autres services de l'AME et la Direction générale, * Coordonner les projets et les opérations d'aménagement urbain en collaboration avec le service Infrastructures, * Assurer la préparation budgétaire des besoins et prévisions du pôle, en fonctionnement et investissement, * Veiller à l'articulation et contrôler la cohérence entre les documents de planification d'échelles et d'objets différents, * Superviser la préparation des commissions référentes au sein du PUHM, * Assurer le suivi administratif et financier des copropriétés dont est membre l'Agglomération, * Développer et entretenir les coopérations avec les partenaires extérieurs. COMPETENCES REQUISES : * Juriste de formation (Diplôme niveau 7), vous êtes familier (ère) de l'environnement des collectivités territoriales, disposez d'une solide expertise en matière d'urbanisme (procédures d'urbanisme réglementaire et opérationnel, foncier), et maîtrisez les enjeux dans les domaines de l'habitat et la mobilité, * Force de proposition, vous maîtrisez les concepts géomatiques et leur apport dans l'aide à la décision et le suivi de l'ensemble des politiques en lien avec l'aménagement, l'urbanisme, l'habitat et la mobilité, * Vous maîtrisez les règles budgétaires des collectivités territoriales, et la comptabilité publique, * Forte expérience de travail en transversalité, vous vous adaptez et réagissez sereinement face aux urgences et aux changements publics. Organisé (e), méthodique, doté (e) d'un bon relationnel, vous possédez un sens de la négociation et des compétences managériales avérées (expérience significative dans le management d'équipe, maîtriser les outils de management), * Respect de la confidentialité - autonomie, rigueur et disponibilité, * Expérience sur un poste similaire souhaitée. avec offre 0045240822000033 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045240822000033-directeur-pole-urbanisme-habitat-mobilite/2				
V045240822000159001 SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE RESTAURATION COLLECTIVE	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	22/08/2024 01/10/2024
	Cuisinier (h/f) SIRCO Vous serez amené.e à : * Exécuter les préparations des repas et les cuissons selon les fiches techniques et le planning de production, dans le respect des règles sanitaires et nutritionnelles et pour la satisfaction des convives, * Réaliser le portionnage, le conditionnement et l'étiquetage des plats cuisinés en barquettes. avec offre 0045240822000159 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045240822000159-cuisinier/2				
V045240822000169001 COMMUNE D'INGRE	Rédacteur, Rédacteur principal de 2ème classe, Rédacteur principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	17h30	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	22/08/2024 01/10/2024
	Secrétaire Médicale Centre Municipal de Santé Située dans la Métropole d'Orléans, Ingré, Ville dynamique de 9 993 habitants, connaît un développement soutenu du fait de l'attractivité de son territoire : qualité des infrastructures, équipements scolaires, culturels, sportifs et associatifs, dynamisme économique. Dans ce cadre, nos 220 collaborateurs contribuent à faire vivre une ville engagée dans la transition écologique, les relations sociales et humaines de qualité, un cadre de vie attractif et une gestion publique saine. Le développement de la ville conduit à réaliser des investissements importants pour moderniser les équipements existants. La municipalité est attachée à un service public de qualité, et à ce titre, procède à un agrandissement du Centre Municipal de Santé afin de répondre aux besoins actuels et futurs de la population. Au sein du Centre Municipal de Santé de Ingré, vous assisterez les médecins et le coordonnateur du centre dans le cadre des actions de santé publique, de prévention, d'éducation pour la santé.				

	santé et à des actions sociales favorisant ainsi une prise en charge globale de la santé des personnes. Vous travaillez en lien avec un(e) autre secrétaire médicale et serez guidé par la responsable coordonnatrice de santé. avec offre 0045240822000169 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045240822000169-secretaire-medecale/2				
V045240822000240001 COMMUNE D'ORLEANS	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 1ère classe, Adjoint d'animation principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	01/10/2024
	Référents périscolaire <i>Référent périscolaire</i> avec offre 0045240822000240 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045240822000240-referents-periscolaire/2				
V045240822000240002 COMMUNE D'ORLEANS	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 1ère classe, Adjoint d'animation principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	01/10/2024
	Référents périscolaire <i>Référent périscolaire</i> avec offre 0045240822000240 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045240822000240-referents-periscolaire/2				
V045240822000263001 CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	01/10/2024
	Cuisinier.ère (H/F) LYCEE MARGUERITE AUDOUX <i>Cuisinier.ère (H/F)</i> sans offre				
V045240822000271001 CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	01/10/2024
	Cuisinier.ère (H/F) LYCEE BERNARD PALISSY <i>Cuisinier.ère (H/F)</i> sans offre				
V045240822000455001 COMMUNE DE CEPOY	Attaché, Adjoint adm. principal de 2ème classe, Adjoint adm. principal de 1ère classe,	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	23/09/2024

Envoyé en préfecture le 28/08/2024

Reçu en préfecture le 28/08/2024

Publié le 28/08/2024

ID : 045-284500261-20240828-ARR2024_268-AR



	Rédacteur principal de 1ère classe, Rédacteur principal de 2ème classe, Rédacteur			publique		
	Directeur général de collectivité ou d'établissement public (h/f) <i>Collaborateur direct du Maire et de la municipalité avec les missions suivantes : - Gestion administrative de la collectivité, en relation avec les partenaires publics et privés - Assistance et conseil auprès des élus - Préparation et assistance aux séances des conseils municipaux, rédaction des délibérations et des P.V. - Préparation, mise en &oeil;uvre et suivi des décisions municipales - Elaboration, mise en &oeil;uvre et suivi des budgets (M57) ainsi que la gestion de la trésorerie et Prospective financière - Etablissement des documents comptables et maîtrise de la dématérialisation - Montage et suivi des dossiers de subventions et autres dossiers complexes - Mise en &oeil;uvre et suivi de la commande publique - Gestion des ressources humaines (25 agents) : paies, retraites, maladies, temps de travail avec offre O045240822000455 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045240822000455-directeur-general-collectivite-etablissement-public/2</i>					
V045240822000708001	Rédacteur, Rédacteur principal de 1ère classe, Rédacteur principal de 2ème classe	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	22/08/2024	22/09/2024
MÉTROPOLE D'ORLÉANS	Chargé de GPEEC et Accompagnement professionnel <i>Chargé de GPEEC et Accompagnement professionnel H/F avec offre O045240822000708 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045240822000708-charge-gpeec-accompagnement-professionnel/2</i>					
V045240822000728001	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	22/08/2024	22/09/2024
COMMUNE D'AMILLY	AGENT D'ENTRETIEN EDUCATION <i>AGENT D'ENTRETIEN sans offre</i>					
V045240822000728002	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	22/08/2024	22/09/2024
COMMUNE D'AMILLY	AGENT D'ENTRETIEN EDUCATION <i>AGENT D'ENTRETIEN sans offre</i>					
V045240822000728003	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	22/08/2024	22/09/2024
COMMUNE D'AMILLY						

Envoyé en préfecture le 28/08/2024

Reçu en préfecture le 28/08/2024

Publié le 28/08/2024

ID : 045-284500261-20240828-ARR2024_268-AR

Berger Levrault

AGENT D'ENTRETIEN EDUCATION AGENT D'ENTRETIEN sans offre						
V045240822000728004 COMMUNE D'AMILLY	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	22/08/2024	22/09/2024
AGENT D'ENTRETIEN EDUCATION AGENT D'ENTRETIEN sans offre						
V045240822000755001 CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE	Attaché, Attaché principal, Attaché hors classe, Ingénieur, Ingénieur principal, Ingénieur hors classe	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	22/08/2024	01/10/2024
Chargé.e de mission amélioration continue des processus Direction Générale Optimisation des Ressources Chargé.e de mission amélioration continue des processus (H/F) avec offre O045240822000755 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045240822000755-charge-e-mission-amelioration-continue-processus/2						
V045240822001057001 CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE	Attaché, Attaché principal, Attaché hors classe, Ingénieur, Ingénieur principal, Ingénieur hors classe	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	22/08/2024	01/10/2024
Responsable d'applications (H/F) Direction des Systèmes d'Information Le/la responsable d'applications est garant.e de la qualité et du bon fonctionnement des applications informatiques métiers et transverses. A ce titre, il/elle a en charge la maintenance (corrective, adaptative et évolutive), l'amélioration continue et le décomissionnement. Il/elle intervient néanmoins tout au long du cycle de vie des applications : en soutien au chef de projet pour la conception et l'achat, en articulation avec l'équipe d'intégration pour le déploiement. Il/elle veille, en étroite collaboration avec les responsables de services numériques placés au sein des directions métiers, que les applications répondent aux besoins des utilisateurs et des bénéficiaires ainsi qu'aux principes d'architecture et d'urbanisation du système d'information. Il/elle participe, en lien avec le Bureau des Projets (PMO), à la cotation des besoins d'informatisation, notamment sur les aspects techniques de l'analyse de la valeur (cf. Schéma Directeur Stratégique du SI). Il/elle coordonne le travail des équipes internes à la DSI et des fournisseurs en veillant à ce que la qualité, les délais et les coûts soient respectés, notamment dans le cadre des projets supervisés par les chefs de projet. Il/elle assure la gestion de la relation avec les fournisseurs (notamment et commande publique) et réalise le support technique en lien avec les administrateurs fonctionnels (incidents et demandes). Il/elle prend les obsolésences techniques et identifie les montées de version nécessaires. En lien avec l'équipe d'exploitation et les utilisateurs (via le responsable de service numérique ou l'administration fonctionnelle), il/elle planifie les montées de version et les recettes fonctionnelles. Il/elle produit et communique les indicateurs techniques nécessaires au responsable de service numérique pour le suivi de l'usage des services. En lien avec le parc applicatif dont il/elle a la charge, il/elle participe aux comités de programme périodique pour établir et ajuster la feuille de route pluriannuelle. avec offre O045240822001057 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045240822001057-responsable-applications/2						

Envoyé en préfecture le 28/08/2024

Reçu en préfecture le 28/08/2024

Publié le

ID : 045-284500261-20240828-ARR2024_268-AR

V045240822001086001 CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE	Attaché, Attaché principal, Attaché hors classe	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	22/08/2024	01/11/2024
	Chargé.e Ressources Humaines (secteur du Loiret) Maison de la Région des Territoires du Loiret <i>Le.la chargé.e ressources humaines est l'interlocuteur-trice privilégié.e des équipes de direction et des responsables d'équipe Propreté, Restauration ou Maintenance sur les questions d'organisation, de recrutement ... sur les lycées du secteur ; il/elle assure la gestion ressources humaines des agents des lycées dans les domaines suivants : maintenance des bâtiments, propriété des locaux et restauration scolaire.</i> avec offre O045240822001086 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045240822001086-charge-e-ressources-humaines-secteur-loiret/2					
V045240823000036001 COMMUNE LE MALESHERBOIS	Rédacteur, Adjoint adm. principal de 2ème classe, Adjoint adm. principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	23/08/2024	01/12/2024
	RESPONSABLE DU SERVICE URBANISME URBANISME <i>En collaboration étroite avec l'Adjointe au Maire en charge de l'aménagement du territoire et sous la responsabilité directe du Directeur Général des Services, vous aurez la responsabilité de la gestion et du pilotage du service urbanisme, ainsi que l'encadrement d'un agent. Les tâches associées sont variées, alternant travail en bureau et sur site, ainsi qu'un travail en réseau avec de nombreux partenaires internes et externes. Missions principales : - Chargé de superviser l'ensemble des activités du service notamment celles liées à l'aménagement du territoire, à la gestion des projets d'urbanisme, et au respect des réglementations en matière d'urbanisme. - Instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme : Supervision de l'instruction réalisée par le centre instructeur des permis de construire, déclarations préalables, certificats d'urbanisme, et autres autorisations relatives à l'urbanisme. - Suivi des documents d'urbanisme : Suivi des plans locaux d'urbanisme (PLU actuellement en révision générale), du schéma de cohérence territoriale (SCOT), et autres documents d'urbanisme. Conseil et assistance technique : Accompagnement des élus, des porteurs de projets, et des citoyens sur les aspects réglementaires et techniques des projets d'urbanisme. Permis de louer : Mise en &oeil;uvre et suivi de la procédure du "Permis de Louer" dans les zones concernées, incluant l'instruction des demandes, la vérification de la conformité des logements, et la délivrance des autorisations de mise en location. Logements insalubres : Identification, évaluation, et suivi des logements insalubres ou indignes ; mise en &oeil;uvre des procédures de traitement, en collaboration avec le service social de la commune et les services de santé publique, pour assurer la réhabilitation ou la fermeture des logements concernés. Coordination des acteurs : Collaboration avec les différents services de collectivité et EPCI, les partenaires institutionnels, les bureaux d'études, et autres intervenants extérieurs. Veille réglementaire et juridique : Suivi des évolutions législatives et réglementaires en matière d'urbanisme, d'environnement, et d'aménagement du territoire. Gestion des Recours et Contentieux : Suivi des différentes procédures juridiques liées aux contestations ou litiges en matière d'urbanisme. Cela inclut des recours contre les décisions d'aménagement, les permis de construire, les plans locaux d'urbanisme (PLU), et autres documents d'urbanisme, ainsi que les infractions au code de l'urbanisme.</i> avec offre O045240823000036 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045240823000036-responsable-service-urbanisme/2					
V045240823000059001 COMMUNE DE MONTARGIS	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	Poste créé suite à un changement de temps de travail	20h00	à pourvoir par voie statutaire	23/08/2024	22/09/2024

Envoyé en préfecture le 28/08/2024

Reçu en préfecture le 28/08/2024

Publié le 28/08/2024

ID : 045-284500261-20240828-ARR2024_268-AR

Assistant d'enseignement artistique Conservatoire Assistant d'enseignement artistique à temps complet sans offre						Envoyé en préfecture le 28/08/2024				
CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE V045240823000314001 Attaché, Attaché principal, Attaché hors classe, Ingénieur, Ingénieur principal, Ingénieur hors classe						Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	23/08/2024	01/10/2024
						Data manager Direction des Systèmes d'Information <i>Le/la gestionnaire de données est responsable des outils et techniques de gestion des données du Conseil régional.</i> avec offre O045240823000314 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045240823000314-data-manager/2				
						Adjoint d'animation	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	12h32	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	23/08/2024
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PITHIVERAIS-GATINAIS V045240823000344001 Attaché, Attaché principal, Attaché hors classe, Ingénieur, Ingénieur principal, Ingénieur hors classe						Animateur enfance - jeunesse (h/f) enfance education - <i>pichard</i> sans offre				
CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE V045240823000344001 Attaché, Attaché principal, Attaché hors classe, Ingénieur, Ingénieur principal, Ingénieur hors classe						Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	23/08/2024	01/10/2024
						Architecte urbaniste Direction des Systèmes d'Information <i>L'architecte urbaniste est garant de l'évolution cohérente du système d'information dans le respect de la stratégie, des besoins et des contraintes réglementaires et techniques en cohérence avec la cible définie dans le schéma directeur stratégique du système d'information.</i> avec offre O045240823000344 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045240823000344-architecte-urbaniste/2				
						Auxiliaire de puériculture de classe normale, Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	23/08/2024
COMMUNE D'ORLEANS V045240823000416001 Auxiliaire de puériculture de classe normale, Auxiliaire de puériculture de classe supérieure						auxiliaire de puériculture petite enfance <i>Petite enfance</i> sans offre				
COMMUNE D'ORLEANS V045240823000416002 Auxiliaire de puériculture de classe normale, Auxiliaire de puériculture de classe supérieure						Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	23/08/2024	22/09/2024
						auxiliaire de puériculture petite enfance <i>Petite enfance</i>				
						Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret 20 Avenue des Droits de l'Homme 45002 ORLEANS - Tel : 02 38 75 85 45				

	sans offre					
V045240823000416003	Auxiliaire de puériculture de classe normale, Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	23/08/2024	22/09/2024
COMMUNE D'ORLEANS	auxiliaire de puériculture petite enfance <i>Petite enfance</i> sans offre					
V045240823000416004	Auxiliaire de puériculture de classe normale, Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	23/08/2024	22/09/2024
COMMUNE D'ORLEANS	auxiliaire de puériculture petite enfance <i>Petite enfance</i> sans offre					
V045240823000416005	Auxiliaire de puériculture de classe normale, Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	23/08/2024	22/09/2024
COMMUNE D'ORLEANS	auxiliaire de puériculture petite enfance <i>Petite enfance</i> sans offre					
V045240823000416006	Auxiliaire de puériculture de classe normale, Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	23/08/2024	22/09/2024
COMMUNE D'ORLEANS	auxiliaire de puériculture petite enfance <i>Petite enfance</i> sans offre					
V045240823000416007	Auxiliaire de puériculture de classe normale, Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	23/08/2024	22/09/2024
COMMUNE D'ORLEANS	auxiliaire de puériculture petite enfance <i>Petite enfance</i> sans offre					
V045240823000416008	Auxiliaire de puériculture de classe normale, Auxiliaire de	Poste vacant suite à une fin de contrat	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du	23/08/2024	22/09/2024

Envoyé en préfecture le 28/08/2024

Reçu en préfecture le 28/08/2024

Publié le 28/08/2024

ID : 045-284500261-20240828-ARR2024_268-AR

COMMUNE D'ORLEANS	puériculture de classe supérieure	sur emploi permanent		code général de la fonction publique	
	auxiliaire de puériculture petite enfance <i>Petite enfance</i> sans offre				
V045240823000416009	Auxiliaire de puériculture de classe normale, Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	22/09/2024
COMMUNE D'ORLEANS	auxiliaire de puériculture petite enfance <i>Petite enfance</i> sans offre				
	Auxiliaire de puériculture de classe normale, Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	22/09/2024
V045240823000416010	auxiliaire de puériculture petite enfance <i>Petite enfance</i> sans offre				
COMMUNE D'ORLEANS	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	22/09/2024
	Agent crèche DPE <i>Petite enfance</i> sans offre				
V045240823000427002	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	22/09/2024
COMMUNE D'ORLEANS	Agent crèche DPE <i>Petite enfance</i> sans offre				
	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	22/09/2024
V045240823000427003	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	22/09/2024
COMMUNE D'ORLEANS	Agent crèche DPE <i>Petite enfance</i> sans offre				
	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	22/09/2024

Envoyé en préfecture le 28/08/2024

Reçu en préfecture le 28/08/2024

Publié le



ID : 045-284500261-20240828-ARR2024_268-AR

	<i>Petite enfance</i> sans offre							
V045240823000427004	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe					Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique
COMMUNE D'ORLEANS	Agent crèche DPE <i>Petite enfance</i> sans offre							22/09/2024
V045240823000427005	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe					Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique
COMMUNE D'ORLEANS	Agent crèche DPE <i>Petite enfance</i> sans offre							22/09/2024
V045240823000427006	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe					Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique
COMMUNE D'ORLEANS	Agent crèche DPE <i>Petite enfance</i> sans offre							22/09/2024
V045240823000427007	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe					Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique
COMMUNE D'ORLEANS	Agent crèche DPE <i>Petite enfance</i> sans offre							22/09/2024
V045240823000427008	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe					Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique
COMMUNE D'ORLEANS	Agent crèche DPE <i>Petite enfance</i> sans offre							22/09/2024
V045240823000427009	Adjoint technique , Adjoint					Poste vacant suite à	35h00	ouvert aux contractuels

Envoyé en préfecture le 28/08/2024

Reçu en préfecture le 28/08/2024

Publié le 4

ID : 045-284500261-20240828-ARR2024_268-AR

Berger Levrault

Responsable Sécurité Systèmes d'Information Direction de l'Appui à la Donnée, au Pilotage et aux Transitions <i>Le/La RSSI assure le pilotage des démarches de sécurité SI et qualité avec offre O045240823000619 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045240823000619-responsable-securite-systemes-information/2</i>					
V045240823000834001 CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET	Adjoint administratif , Adjoint adm. principal de 2ème classe, Adjoint adm. principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	23/08/2024 23/09/2024
	Assistant administratif Equipe Accueil Inconditionnel Agence de Solidarité Beauce à Sologne <i>Placé sous l'autorité du Responsable de l'équipe Accueil Inconditionnel de l'Agence départementale des Solidarités, l'assistant administratif assure le premier accueil social de l'utilisateur afin d'apporter une réponse adaptée aux demandes des personnes qu'il s'agit de la délivrance d'une information immédiate, de l'ouverture de droits et/ou d'une orientation adaptée et/ou d'un accompagnement social ou professionnel le cas échéant. Assurer les missions d'Agent France Services au sein du véhicule itinérant se déplaçant sur la Communauté de Communes des Loges. Pour réaliser sa mission, il agit en complémentarité des compétences du travailleur social de son équipe. Il est rattaché à une agence départementale des solidarités mais intervient et assure des permanences sur l'ensemble du territoire de l'ADS Beauce à Sologne (secteurs de Meung sur Loire à Jargeau).</i> avec offre O045240823000834 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045240823000834-assistant-administratif-equipe-accueil-inconditionnel/2				
	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 1ère classe, Adjoint d'animation principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	28h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	23/08/2024 23/09/2024
V045240823000883001 COMMUNE DE FLEURY LES AUBRAIS	Animateur Politique des quartiers <i>Accueillir les publics de la structure. Porter appui en terme d'animation.</i> sans offre				
	Adjoint d'animation	Poste créé suite à un nouveau besoin	26h15	à pourvoir par voie statutaire	23/08/2024 22/09/2024
	Animateur enfance - jeunesse (h/f) avec offre O045240823000973 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045240823000973-animateur-enfance-jeunesse/2				
V045240823000973001 COMMUNE DE SURY AUX BOIS	Technicien, Technicien principal de 2ème classe, Technicien principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	01/10/2024 26/08/2024
	Technicien(ne) assainissement non collectif et réseaux SPANC <i>TECHNICIEN ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF ET RESEAUX (H/F) Catégorie B - Filière technique Sous l'autorité hiérarchique directeur des services techniques de la ville de La Ferté Saint Aubin (poste mutualisé), vous serez en charge du SPANC et du suivi du transfert de compétences eau / assainissement. Vous serez l'interlocuteur privilégié des collectivités, en interface avec le Vice-Président en charge de l'environnement. Vos activités portent sur 3 volets : 1 - SPANC - Réaliser les visites périodiques de bon fonctionnement des installations existantes d'assainissement non collectif - Suivre les chantiers des installations neuves ou réhabilitées et procéder aux col</i>				
	COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE SOLOGNE				

Envoyé en préfecture le 28/08/2024

Reçu en préfecture le 28/08/2024

Publié le 28/08/2024

ID : 045-284500261-20240828-ARR2024_268-AR

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret

20 Avenue des Droits de l'Homme 45002 ORLEANS - Tel : 02 38 75 85 45

de conformités (conception / bonne exécution) - Réaliser les visites liées à la vente des habitations - Rédiger les rapports liés à ces visites - Intégrer les données techniques dans le tableau de suivi - Saisir les données financières pour la facturation des prestations - Assister et conseiller l'usager dans ses démarches, les demandes d'information, répondre aux interrogations diverses - Réaliser le rapport d'activité annuel du SPANC - Participer à l'élaboration budgétaire du service 2 - TRANSFERT DE COMPETENCES EAU / ASSAINISSEMENT - Collecter les dernières données auprès des communes - Analyser et fiabiliser les données - Mettre à jour les documents cartographiques - Préfiguration du futur service - Préfiguration du/des budgets intercommunal (aux) en dépenses et en recettes - Analyser la tarification actuelle au regard des besoins budgétaires - Rédaction de documents nécessaires à la mise en &oeuv;uvre du transfert 3 - SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE - Suivi et mise à jour du SIG en lien avec le Conseil Départemental du Loiret avec offre 0045240826000140 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/0045240826000140 -technicien-ne-assainissement-non-collectif-reseaux/2					
V045240826000170001 COMMUNE DE SAINT DENIS DE L'HOTEL	Adjoint technique	Poste vacant temporairement suite à autres congés (congé ordinaire, congé maternité, CITIS...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-13 du code général de la fonction publique	26/08/2024 01/10/2024
Agent technique spécialisé Espaces verts h/f Services techniques Sous la responsabilité de la Directrice des services Techniques et des référents Espaces verts, l'agent participe à l'entretien des espaces verts. avec offre 0045240826000170 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/0045240826000170 -agent-technique-referent-espaces-verts/2					
V045240826000462001 COMMUNE DE FLEURY LES AUBRAIS	Prof. d'enseign. artist. cl. normale	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	13h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	25/09/2024 26/08/2024
Professeur d'enseignement artistique Professeur d'enseignement artistique sans offre					
V045240826000469001 COMMUNE DE FLEURY LES AUBRAIS	Assistant d'enseignement artistique	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	07h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	25/09/2024 26/08/2024
Assistant d'enseignement artistique Assistant d'enseignement artistique sans offre					
V045240826000474001 COMMUNE DE FLEURY LES AUBRAIS	Assistant d'enseignement artistique	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	16h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	25/10/2024 26/08/2024
Assistant d'enseignement artistique					

Envoyé en préfecture le 28/08/2024

Reçu en préfecture le 28/08/2024

Publié le 28/08/2024

ID : 045-284500261-20240828-ARR2024_268-AR

Berger Levraut

	Assistant d'enseignement artistique sans offre				
V045240826000804001 COMMUNE DE CHECY	Animateur, Animateur principal de 1ère classe, Animateur principal de 2ème classe, Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe Animateur - Assurer une présence active, sécurisante et communicative auprès des enfants. - Participer à l'élaboration du projet pédagogique en lien avec le projet de service. - Établir un lien de confiance avec les familles / être à l'écoute / savoir rendre compte. - Collaborer avec l'ensemble des intervenants éducatifs (enseignants, personnel de restauration, ATSEM...). - Proposer des projets d'activités respectueux du rythme de l'enfant et innovants avec offre O045240826000804 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045240826000804-animateur/2	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	26/08/2024 25/09/2024
V045240826000804002 COMMUNE DE CHECY	Animateur, Animateur principal de 1ère classe, Animateur principal de 2ème classe, Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe Animateur - Assurer une présence active, sécurisante et communicative auprès des enfants. - Participer à l'élaboration du projet pédagogique en lien avec le projet de service. - Établir un lien de confiance avec les familles / être à l'écoute / savoir rendre compte. - Collaborer avec l'ensemble des intervenants éducatifs (enseignants, personnel de restauration, ATSEM...). - Proposer des projets d'activités respectueux du rythme de l'enfant et innovants avec offre O045240826000804 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045240826000804-animateur/2	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	26/08/2024 25/09/2024
V045240826000813001 CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET	Adjoint adm. principal de 2ème classe Assistant administratif EAI Assistant administratif EAI sans offre	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	01/10/2024 26/08/2024
V045240826000849001 MÉTROPOLÉ D'ORLÉANS	Attaché, Attaché principal Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret 20 Avenue des Droits de l'Homme 45002 ORLÉANS - Tel : 02 38 75 85 45	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	02/01/2025 26/08/2024

chargée d'emploi direction des relations humaines chargée d'emploi sans offre						
V045240827000090001 COMMUNE D'INGRE	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	27/08/2024	01/10/2024
ANIMATEUR Jeunesse <i>Au sein du service jeunesse, sous l'autorité du responsable de service, vous assurez l'animation et l'encadrement d'enfants âgés de 3 à 12 ans.</i> avec offre O045240827000090 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045240827000090-animateur/2						
V045240827000119001 COMMUNE DE SAINT JEAN DE BRAYE	Adjoint technique	Poste vacant temporairement suite à une disponibilité de courte durée	28h00	ouvert aux contractuels Art. L332-13 du code général de la fonction publique	27/08/2024	01/09/2024
Agent de restauration PEF - Restauration <i>VILLE DE SAINT JEAN DE BRAYE (Loiret) 22312 habitants Membre d'Orléans Métropole Recrute par voie contractuelle dans le cadre d'emplois des adjoints techniques (catégorie C) en CDD UN.E AGENT.E DE RESTAURATION H/F à temps non complet 80% au sein du service restauration du pôle éducation famille</i> avec offre O045240827000119 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045240827000119-agent-restauration/2						
V045240827000229001 COMMUNE DE SAINT JEAN LE BLANC	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	29h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	27/08/2024	26/09/2024
REFERENTE ANIMATEUR PERISCOLAIRE AFFAIRES SCOLAIRES <i>* Garantir la sécurité morale, physique et affective des enfants et entretenir des relations avec les familles. * Participer à l'éveil des enfants par la mise en &oeuv;uvre de projets d'animation et de démarches pédagogiques. * Participer au fonctionnement et enrichir la vie de l'équipe d'animation * Assurer le bon fonctionnement des accueils, des activités périscolaires * Animer les équipes. * Informer sa hiérarchie de les événements notables survenus durant les différents temps périscolaires. * Assurer la sécurité physique, morale et affective du public encadré.</i> sans offre						
V045240827000247001 COMMUNE DE BOULAY LES BARRES	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	27/08/2024	02/10/2024
agent technique polyvalent service technique <i>Ensemble des activités liées à l'entretien et à la valorisation des espaces publics et des bâtiments communaux</i> avec offre O045240827000247 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045240827000247-agent-technique-polyvalent/2						
Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret 20 Avenue des Droits de l'Homme 45002 ORLEANS - Tel : 02 38 75 85 45						

V045240827000316001 COMMUNE D'INGRE	Adjoint technique principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	30h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	27/08/2024	01/10/2024
Agent d'entretien des locaux <i>Agent d'entretien des locaux sans offre</i>						
V045240827000636001 COMMUNE D'AMILLY	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 1ère classe, Adjoint d'animation principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	33h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	27/08/2024	27/09/2024
Animateur périscolaire et extrascolaire EDUCATION ANIMATEUR PERISCOLAIRE sans offre						
V045240827000895001 CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	27/08/2024	01/10/2024
Agent de propreté des locaux LYCEE DURZY <i>Agent de propreté des locaux sans offre</i>						
V045240827001233001 COMMUNE DE NEUVY EN SULLIAS	Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	05h50	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	27/08/2024	26/09/2024
Animateur enfance - jeunesse (h/f) périscolaire <i>Aide au service de cantine et surveillance pause méridienne avec offre O045240827001233 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045240827001233-animateur-enfance-jeunesse/2</i>						
V045240827001296001 COMMUNE DE GIEN	Adjoint technique principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une disponibilité	33h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	27/08/2024	01/10/2024
1 agent en restauration et entretien des locaux EDUCATION JEUNESSE <i>1 agent en restauration et entretien des locaux à 33h00 avec offre O045240827001296 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045240827001296-1-agent-restauration-entretien-locaux/2</i>						

Envoyé en préfecture le 28/08/2024

Reçu en préfecture le 28/08/2024

Publié le 28/08/2024

ID : 045-284500261-20240828-ARR2024_268-AR



Envoyé en préfecture le 28/08/2024

Reçu en préfecture le 28/08/2024

Publié le



ID : 045-284500261-20240828-ARR2024_268-AR

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret
20 Avenue des Droits de l'Homme 45002 ORLEANS - Tel : 02 38 75 85 45